



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE TOURVILLE**

Une assemblée régulière du Conseil Municipal de Tourville est tenue le 2 avril 2012 au lieu et à l'heure ordinaire des sessions conformément au Code Municipal de cette Province. Étaient présents, le Maire, Monsieur Michel Ancil et les conseillers suivants: Luce Morneau, Francine Fournier, Benoit Dubé et Richard Gaulin. Absent : René Joncas et Mario Gagnon. Les conseillers présents, le secrétaire trésorier aussi présente formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, il est résolu que:

L'assemblée est ouverte à 19h30.

Rés.: 51-04-12 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

Sur une proposition du conseiller Benoit Dubé, appuyé par la conseillère Francine Fournier et résolu unanimement Que : l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points A & B au varia.

ADOPTÉ

-
1. Prière
 2. Vérification du quorum
 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour proposé
 4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 mars 2012.
 5. Financement des Coop Jeunesses de Services.
 6. Terrain de jeux.
 7. Adoption des états financiers 2011 de la Municipalité.
 8. Adoption des états financiers 2011 de l'OMH de Tourville.
 9. M. Claude Delisle.
 10. Loi modifiant la Loi sur la Qualité de l'Environnement.
 11. Demande de soumission pour l'entretien des chemins d'hiver 2012-2015.
 12. Demande de soumission pour la reconstruction du puits # 1.
 13. Demande de certificat d'autorisation au MDDEP pour la reconstruction du puits.
 14. Renouvellement du contrat d'entretien de l'école.
 15. Résolution AQME.
 16. Demande de soumission pour la vérification des livres comptables de la municipalité 2012-2014
 17. Mois de l'arbre et des forêts.
 18. Approbation de la liste des comptes du mois
 19. Varia
 20. Correspondance
 21. Période de questions
 22. Levée de l'assemblée
-

ADOPTÉ

Rés: 52-04-12 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 5 MARS 2012

Sur une proposition de la conseillère Luce Morneau, appuyé par le conseiller René Joncas, il est résolu unanimement que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 mars 2012 soit adopté tel que lu.

ADOPTÉ

Rés: 53-04-12 COOP JEUNESSE DE SERVICES

CONSIDÉRANT QUE les Coop Jeunesse de services de sont l'objet de coupures budgétaires dans Chaudière-Appalaches;

CONSIDÉRANT QUE dans l'Islet-Sud, une seule Coop Jeunesse de Services recevra de l'aide financière pour ses opérations de 2012;

CONSIDÉRANT QUE des solutions ont été avancées pour tenir les 2 Coop Jeunesse de Services en opérations sur notre territoire pour l'année 2012;

CONSIDÉRANT QUE l'une des mesures est de demander aux municipalités participantes de bonifier l'aide financière déjà consentie par le prise en charge de certaines dépenses tel que frais de poste, déplacement et assurance etc.;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition du conseiller Benoit Dubé, appuyé par la conseillère Francine Fournier et résolu unanimement Que : la municipalité de Tourville bonifie sa participation financière aux activités de la Coop Jeunesse de Services par la prise en charge de certaines dépenses jusqu'à un montant de 200\$ à même son budget de fonctionnement.

ADOPTÉ

TERRAIN DE JEUX

Le directeur général mentionne qu'il sera publié un avis d'ouverture de poste pour deux moniteurs(trices) pour le terrain de jeux et que la date limite pour postuler est le 15 mai 2012. Le comité de sélection étudiera les demandes reçues et fera rapport au Conseil. Les personnes choisies devront suivre une formation à Montmagny les 1-2-3 juin 2012.

Rés : 54-04-12 ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2011 DE LA MUNICIPALITÉ

Sur une proposition du conseiller Benoit Dubé, appuyé par la conseillère Francine Fournier et résolu unanimement Que: les états financiers 2011 de la Municipalité soient adoptés tel que soumis par le vérificateur Michel Chamard de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

ADOPTÉ

Rés : 55-04-12 ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2011 DE L'OMH

Il est proposé par la conseillère Francine Fournier, appuyé par la conseillère Luce Morneau et résolu unanimement que les états financiers 2011 de l'OMH de Tourville soient adoptés tel que soumis par la Firme Mallette et présentés par le directeur comme suit:

REVENUS

- Revenus 47 577\$

DÉPENSES

- Administration	15 173
- Conciergerie & entretien	7 700
- Énergie, taxes, assurances et sinistres	26 559
- Remplacement, améliorations et modernisation	83 776
- Financement/contrepartie Immobilière SHQ	30 119
- Service à la clientèle	221
Total des dépenses	<u>115 971\$</u>
Déficit	74 107\$
Déficit après capitalisation	41 864\$

Contributions

Société d'Habitation du Québec	37 678\$
Avances temporaires/RAM capitalisé versées par SHQ	74 107\$
Municipalité	4 186\$

ADOPTÉ

LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Le directeur général fait lecture de la lettre reçu du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs en réponse à la résolution numéro 41-03-12 adopté par le Conseil s'opposant au projet de Loi #89, loi modifiant la Loi sur la qualité de l'Environnement.

Rés : 56-04-12 DEMANDE DE SOUMISSION POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

Sur une proposition de la conseillère Francine Fournier, appuyé par le conseiller Benoit Dubé et résolu unanimement Que : la municipalité mandate le directeur général pour demander des soumissions électroniquement pour l'entretien des chemins d'hiver pour les saisons 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015.

ADOPTÉ

Rés : 57-04-12 RECONSTRUCTION DU Puits MUNICIPAL P-1

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Tourville désire reconstruire son puits d'eau potable P-1 situé au rang John;

CONSIDÉRANT QUE pour assurer un suivi adéquat tout au long du processus et de produire les rapports nécessaires, compiler les données géologiques et hydrogéologique, la municipalité désire engagée une firme de consultant;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service (PR12-170) , de la firme Mission HGE est conforme aux exigences demandées et avantageuse pour la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de la conseillère Francine Fournier, appuyé par la conseillère Luce Morneau et résolu unanimement Que : la municipalité de Tourville engage la firme de consultant Mission HGE pour les travaux décrits dans l'offre de service PR12-170 et ce au montant de 20 971.39\$

ADOPTÉ

Rés : 58-04-12 DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MDDEP

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Tourville désire reconstruire son puits d'eau potable P-1;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, elle doit faire une demande de certificat d'autorisation auprès du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition du conseiller Richard Gaulin, appuyé par le conseiller Benoit Dubé et résolu unanimement Que : la municipalité de Tourville mandate la firme SNC-Lavalin pour effectuer une demande de certificat d'autorisation auprès du MDDEP pour la reconstruction du puits P-1.

Rés : 59-04-12 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN DE L'ÉCOLE

Sur une proposition de la conseillère Francine Fournier, appuyé par le conseiller Richard Gaulin et résolu unanimement Que : la municipalité de Tourville renouvelle le contrat d'entretien de l'école avec Madame Nicole Ouellet pour une année au montant de 13 000\$. Que le Maire Michel Anctil et le directeur général, Normand Blier soient autorisés à signer ledit contrat.

ADOPTÉ

Rés : 60-04-12 OFFRE DE SERVICE DE L'AQME

ATTENDU QUE l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie a pour mission d'être un carrefour d'intervenants ayant un intérêt pour la maîtrise de l'énergie et une plaque tournante d'échanges entre ces intervenants, et entre ceux-ci et le milieu;

ATTENDU QUE la municipalité désire utiliser les services offerts par l'AQME dans sa volonté d'implanter des mesures de maîtrise de l'énergie dans ses projets de développement;

ATTENDU QUE l'AQME offre un service d'accompagnement technique en efficacité énergétique et réduction des gaz à effet de serre qui est à la fois gratuit, neutre, objectif et multi source;

ATTENDU QUE l'AQME ne se substitue pas au travail des consultants et des experts spécifiques;

ATTENDU QUE la municipalité et l'AQME jugent opportun de collaborer étroitement dans le projet municipal identifié pour s'assurer que l'accompagnement, qui sera effectué tout au long du projet, sera :

- profitable à l'AQME dans son projet de renseigner l'accompagnement efficace en milieu municipal;
- profitable à la municipalité en termes de connaissances acquises, de résultats probants et de compréhension de ses capacités à s'arrimer au développement durable par la maîtrise de sa consommation énergétique;
- renseigné et diffusé sur les plateformes adéquates pour nourrir le milieu municipal et les professionnels attenants;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition du conseiller Benoit Dubé, appuyé par la conseillère Francine Fournier et résolu unanimement Que : la municipalité de Tourville, ratifie l'offre de service avec l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie dans les conditions énoncées dans l'entente et Que : le directeur général, Normand Blier soit autorisé à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité de Tourville.

ADOPTÉ

Rés : 61-04-12 DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LA VÉRIFICATION DES LIVRES COMPTABLES POUR LES ANNÉES 2012-2013-2014.

Sur une proposition de la conseillère Luce Morneau, appuyé par le conseiller Richard Gaulin et résolu unanimement Que : la municipalité mandate le directeur général pour demander des soumissions auprès, d'au moins trois firme comptable, pour la vérification des livres comptables de la municipalité pour les années 2012-2013-2014.

ADOPTÉ

Rés : 62-04-12 MOIS DE L'ARBRE

CONSIDÉRANT QUE le mois de mai est le mois de l'arbre;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire soulignée cet événement en organisant une journée pour planter des arbres;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités qui organisent une activité peuvent se procurer des plants auprès de l'Association forestière des deux Rives;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de la conseillère Luce Morneau, appuyé par le conseiller Benoit Dubé et résolu unanimement Que : la municipalité fasse la demande de plants pour souligner la mois de l'arbre auprès de l'Association forestière des deux Rives.

ADOPTÉ

Rés : 63-04-12 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DU MOIS

Sur une proposition de du conseiller Richard Gaulin appuyé par le conseiller Benoit Dubé, il est résolu à la majorité des conseillers que la liste des comptes du mois soit adoptée.

Je, Normand Blier, secrétaire trésorier, certifie sous mon serment d'office, qu'il y a les crédits nécessaires disponibles au budget pour le paiement des comptes au montant de : **66 312.28\$**

ADOPTÉ

VARIA

Rés : 64-04-12 DEMANDE DE BUDGET DE VOIRIE

Sur une proposition de la conseillère Francine Fournier, appuyé par la conseillère Luce Morneau et résolu unanimement Que : la municipalité de Tourville mandate le directeur général, Normand Blier, pour soumettre son projet de réfection de voirie pour l'année 2012, au député Norbert Morin, dans le cadre du Programme d'Aide à l'Amélioration du Réseau Routier municipal.

ADOPTÉ

CORRESPONDANCES

Rés : 65-04-12 FORMATION SÉCURITÉ SUR LES CHANTIERS DE CONSTRUCTION

Sur une proposition de la conseillère Francine Fournier, appuyé par le conseiller Benoit Dubé et résolu unanimement : Que la municipalité de Tourville mandate l'inspecteur municipal, Monsieur Clément Caron à la formation sur la sécurité au travail sur les chantiers de construction. Que les frais d'inscription au montant de 200\$ et les frais de séjour soient acquittés.

ADOPTÉ

Rés : 66-04-12 CONGRÈS DE L'ADMQ

Sur une proposition de la conseillère Francine Fournier, appuyé par la conseillère Luce Mornerau et résolu unanimement Que : la municipalité de Tourville délègue le directeur général, Normand Blier, au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec les 6-7-8 juin 2012 à Québec. Que les frais d'inscription au montant de 450\$, de déplacement et de séjour soient acquittés.

ADOPTÉ

Rés : 67-04-12 RÉFECTION DE L'ÉGOUT PLUVIAL SUR LA ROUTE 204

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution 08-01-11, la municipalité de Tourville a déjà entrepris des démarches auprès du Ministère des Transports afin de faire réparer l'égout pluvial situé sur la route 204 à Tourville;

CONSIDÉRANT QUE, suite à ces démarches, des rencontres ont eu lieu et qu'aucune réponse et travaux n'ont été effectués;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports n'hésite pas à réparer l'égout pluvial des municipalités environnantes, comme il en a été constaté lors de la saison estivale 2010 dans la municipalité de Ste-Perpétue;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports procédera à la pose d'un revêtement bitumineux sur la route 204 jusqu'à la limite de Tourville en 2012;

CONSIDÉRANT QUE, possiblement en 2013, la pose de revêtement bitumineux se fera des limites sud de Tourville vers Saint-Damase;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu d'effectuer des travaux à l'égout pluvial dans la municipalité de Tourville avant de poser du revêtement bitumineux;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition du conseiller Richard Gaulin, appuyé par le conseiller Benoit Dubé et unanimement résolu de demander au Ministère des Transports de procéder à la réfection de l'égout pluvial dans la Municipalité de Tourville en 2012 et de nous apporter des précisions relativement à ces travaux. Il est également résolu d'envoyer copie de cette résolution au député provincial de Montmagny-L'Islet, Monsieur Norbert Morin.

ADOPTÉ

CORRESPONDANCE

Gym Action
École la Rencontre

Services offerts pour les jeunes de 3 à 18 ans
Remerciements dons journal des finissants

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Maire répond à toutes les questions venant du public.

Rés.: 68-04-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur une proposition de la conseillère Francine Fournier, appuyé par le conseiller Benoit Dubé, il est résolu unanimement que la séance soit levée.

ADOPTÉ

Je, Michel Anctil, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Michel Anctil
Maire

Normand Blier
Directeur-général, Secrétaire-trésorier